

VOUS DEVEZ ÊTRE INFORMÉ-E DE CE QU'HYDRO-QUÉBEC NE DIT PAS!

Sachez qu'Hydro Québec nous cache de nombreuses choses..

Saviez-vous qu'Hydro-Québec est en train de faire l'installation de 3,7 millions de compteurs 'intelligents' de marque Landis + Gyr et Elster, et que ces nouveaux compteurs ont déjà été déployés dans la grande région de Montréal et le seront d'ici 2018 partout ailleurs au Québec ?

Saviez-vous que partout au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, plus d'un million de personnes se sont soulevées contre les compteurs 'intelligents' à cause des impacts réels et graves qu'ils ont sur la santé, des augmentations considérables de la facture d'électricité qu'ils provoquent, des atteintes à la vie privée qu'ils permettent, des risques d'incendie qu'ils posent et des milliers de pertes d'emplois qu'ils occasionnent ?

Saviez-vous que depuis une dizaine d'années, Hydro-Québec installe uniquement des compteurs numériques de marque Itron qui émettent aussi des radiofréquences nuisibles à la santé ? Ces compteurs permettent à un releveur circulant à proximité en véhicule d'en faire la lecture à courte distance avec un appareil spécial. De nombreuses personnes éprouvent de graves malaises depuis l'installation de ces compteurs et leurs symptômes disparaissent dès qu'elles s'en éloignent.

Impact - SANTÉ

Saviez-vous que la technologie sans fil qui est utilisée par Hydro-Québec peut affecter la santé d'une grande partie de la population à court, moyen et long terme en raison des micro-ondes pulsées émises et du très grand nombre de fois que ces compteurs émettent chaque jour ?

Saviez-vous qu'Hydro-Québec a tout d'abord déclaré que ces compteurs n'étaient censés émettre que de 3 à 6 fois par jour alors qu'il a été révélé, grâce à des mesures effectuées en novembre 2011 par un expert québécois indépendant, qu'ils émettent en réalité entre 1440 et 2880 fois par jour, à une puissance qui dépasse de 671 % les normes plus sécuritaires recommandées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, lesquelles sont 10,000 fois plus strictes que les normes laxistes et désuètes du gouvernement canadien ?

Saviez-vous qu'un tel niveau d'exposition continue provoque ou amplifie chez un grand nombre de personnes un ou plusieurs des symptômes suivants : maux de têtes, insomnie, acouphène, fatigue chronique, confusion mentale, étourdissements, fibromyalgie, palpitations cardiaques, impuissance, nausées, anxiété, nervosité, hypertension, spasmes musculaires, problèmes cutanés, dommages à l'ADN, cancer, sclérose en plaque, alzheimer, autisme, déficit d'attention, affaiblissement de la barrière hémato-encéphalique, dérèglement de certains implants médicaux, et surtout apparition du syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques, aussi appelé électrohypersensibilité, qui, selon certains experts scientifiques, pourrait affecter jusqu'à 40% de la population d'ici quelques années si l'on ne met pas rapidement un frein à l'augmentation effrénée de la pollution électromagnétique ambiante ?

Impact - SURFACTURATION

Saviez-vous que la principale raison pour laquelle Hydro-Québec tient tant à investir plus d'un milliard de dollars dans ce projet visant à remplacer des millions de compteurs qui fonctionnent encore très bien, c'est dans le but de pouvoir nous imposer des tarifs plus élevés durant le jour, une fois l'ensemble du système déployé, et ainsi augmenter les revenus qu'elle tire de nous ?

Saviez-vous qu'en Ontario, plus de 80 % des abonnés ont vu leur facture mensuelle grimper en moyenne de 20 % depuis qu'Hydro One leur a installé un système similaire. Plusieurs clients québécois ont déjà subi des hausses vertigineuses depuis l'installation d'un tel compteur, sans avoir pourtant changé leurs habitudes de consommation électrique ?

Impact - ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Saviez-vous que ces nouveaux compteurs sont conçus pour enregistrer et transmettre une quantité phénoménale de données fort précises sur votre consommation électrique ? Ils permettent de distinguer la signature électrique de chacun de vos appareils électroniques et de vos électroménagers dotés de transmetteurs micro-ondes afin de communiquer avec ces compteurs, de savoir à quels moments de la journée vous les utilisez, à quels moments vous êtes absents, ou en train de dormir. Bref, ils fournissent une manne de renseignements tellement détaillés qu'ils sont considérés par plusieurs comme une forme de surveillance électronique, ce qui est illégal sans mandat judiciaire. Des analyses poussées de ces données pourront en révéler beaucoup plus sur votre vie privée que vous ne le souhaiteriez, ce qui constituerait une violation de votre droit à la vie privée.

Les compteurs 'intelligents' - LA GOUTTE QUI FAIT DÉBORDER LE VASE

Saviez-vous que toute technologie sans fil est potentiellement dangereuse pour la santé ? Nous sommes bombardés constamment de radiofréquences de toutes sortes dans notre milieu de vie, nos maisons, nos lieux de travail, nos écoles, etc. Les téléphones sans fil DECT, les téléphones cellulaires, les consoles de jeu, les moniteurs pour bébé, les routeurs WiFi, les ordinateurs, les ampoules fluocompactes et les fours à micro-ondes sont tous des sources d'électropollution. Consultez notre site Internet afin d'en connaître davantage sur les risques des technologies sans fil, dont notamment... www.cqlpe.ca/pdf/RisquesSante.pdf

Nous avons le choix d'utiliser ou non ces appareils dans notre demeure. Mais avec les compteurs 'intelligents', on nous impose, *sans nous demander notre consentement*, une technologie sans fil électropolluante qui peut vraiment nuire à notre santé.

VOUS AIMERIEZ MAINTENANT RÉAGIR À CE QUE VOUS VENEZ D'APPRENDRE ?

Si vous êtes prêt-e à vous opposer à cet *assaut* électromagnétique contre votre santé, à cette *invasion* électronique de votre vie privée, à cette *arnaque* pour vous soutirer des centaines de dollars de plus chaque année, vous trouverez sur le site de la CQLPE divers outils pour vous aider.

Visitez le site Web de la *Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique* www.cqlpe.ca et vous verrez que ce que vous venez de lire n'était que la pointe de l'iceberg.

AGISSONS MAINTENANT !

Préservons notre santé... Réduisons l'électrosmog !

Pour de plus amples informations, écrire à info@cqlpe.ca. Nous pourrions au besoin vous référer à une personne-ressource dans votre région.